

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT CRICQ CHALOSSE

**REUNION DU VENDREDI 23 MARS 2018 à 20H30**

\*\*\*\*\*

**Convocation du 19 Mars 2018**

## **ORDRE DU JOUR :**

- **Vote du Compte de Gestion 2017**
- **Vote du Compte Administratif 2017**
- **Vote indemnités du percepteur 2018**
- **Assurance C.N.P 2018**
- **Terrain Communal**
- **Questions diverses**

**L'an deux mil dix huit et le vingt trois mars, à vingt heures trente minutes,**

Le Conseil Municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de LABORDE Aimée, Maire.

**Présents :** Aimée LABORDE, Alain DUFAU, Rosine BATS, José DUPOUY, Fabien DUFAU, Sandrine GAVELLE, Sylvie LABORDE, Rémi LASSALLE, Olivier GAULIN, Nicolas DUPLANTIER, Nadine THIBAudeau, Jean-Charles DANDIEU et Thierry DUFAU.

**Absents ayant donné procuration :** Jean-Michel COMMARRIEU à Rémi LASSALLE

**Secrétaire de séance :** Fabien DUFAU.

## **20h34:** DEBUT DE LA REUNION

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par Monsieur Rémi LASSALLE, et la signature par les membres du Conseil Municipal présents.

## **VOTE ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte de gestion 2017 de la commune établi par la Trésorerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

### **DECIDE**

- D'approuver le compte de gestion 2017 (14 votes pour)

## **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le compte administratif 2017 de la commune. Après lecture faite des réalisations en section de fonctionnement et d'investissement, Madame le Maire quitte la séance afin que les membres du Conseil Municipal

puissent procéder au vote.

Monsieur Alain DUFAU, 1<sup>er</sup> adjoint, prend la présidence de la séance et invite le Conseil à voter.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

- D'approuver le compte administratif 2017 (13 votes pour).

Madame le Maire, réintègre la séance.

### **VOTE INDEMNITES DU PERCEPTEUR 2018**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer les indemnités à Monsieur DACHARRY notre Percepteur pour l'année 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

- D'attribuer les indemnités 2018 à notre percepteur (14 votes pour).

### **ASSURANCE CNP 2018**

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de renouveler l'adhésion annuelle à la caisse d'assurance complémentaire des salariés titulaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE**

D'approuver le renouvellement l'adhésion à la caisse d'assurance des salariés titulaires (14 votes pour)

### **TERRAIN COMMUNAL**

La société de chasse a décidé d'abandonner l'exploitation du terrain appartenant à la commune. Madame le Maire demande à son Conseil Municipal l'avenir de ce terrain. Soit : un nouveau fermage ou la vente de ce terrain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE**

- D'effectuer la vente de ce terrain (10 votes pour, 4 abstentions)

Madame le Maire prendra contact avec la SAFER pour demander l'estimation de ce terrain agricole et la marche à suivre pour cette vente. Les personnes de Saint-Cricq intéressées seront prioritaires sur cette vente en assumant le prix proposé.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Madame le MAIRE informe son Conseil Municipal que la dérogation pour établir les TAP le mercredi matin sur l'école de SAINT CRICQ vient de lui être refusée.

Le Comité Syndical du SIVU ayant voté le maintien de la semaine à 4 jours et demi, aucune dérogation n'a pu être demandée.

Les rythmes scolaires avec TAP seront maintenus pour l'année scolaire 2018 2019.

Madame le MAIRE, Présidente du SIVU adressera une lettre d'information aux parents d'élèves.

L'an prochain l'effectif de nos élèves diminue, une réflexion est en cours sur l'organisation de notre SIVU.

La commémoration du 8 mai 1945 aura lieu le mardi 8.05 à 11h. Un mot d'information sera mis dans les cahiers d'élèves aux écoles.

La date de la réunion publique est fixée au vendredi 18 mai 2018 à 19h.

La fête des mères est arrêtée au dimanche 27 Mai à 11h.

Le reste de l'agenda des animations associatives se trouve en ligne sur notre site.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H33.**

<b>LABORDE Aimée</b>	<b>DUFAU Alain</b>	<b>BATS Rosine</b>	<b>DUPOUY José</b>
<b>DUFAU Fabien</b>	<b>COMMARRIEU Jean-Michel</b>	<b>DANDIEU Jean-Charles</b>	<b>DUFAU Thierry</b>
	<b>PROCURATION REMI LASSALLE</b>		
<b>DUPLANTIER Nicolas</b>	<b>GAULIN Olivier</b>	<b>GAVELLE Sandrine</b>	<b>LABORDE Sylvie</b>
<b>LASSALLE Rémi</b>	<b>THIBAudeau Nadine</b>		